Lycée Franco-Allemand Buc
Deutsch-Französisches Gymnasium Buc

Bienvenue au Lycée Franco Allemand
21 janvier 2023

Yvelines
Le Département

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

ZfA
Deutsche Auslandsschularbeit International

Historique

22 janvier 1963 : signature Traité de l'Elysée

entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer

1961

Ouverture LFA Sarrebruck

1972

Ouverture du LFA de Freiburg-im-Brisgau

1975

Ouverture du LFA de Buc au Lycée Hoche

puis dans ses propres locaux en 1981

2020 : Ouverture du LFA de Hambourg

2021 : Ouverture du LFA de Strasbourg

Missions des 5 LFA

Formation du futur citoyen européen

Connaissance approfondie de la langue du Partenaire

(niveau C1)

Connaissance approfondie des cultures des 2 pays

L'ouverture franco-allemande

Projets

- Concours, partenariats, intervenants extérieurs
- Temps forts
- Semaines thématiques

Voyages et sorties

- 1ère : Berlin
- Latinistes, helléniste
- Sorties classes, sorties groupes

Échanges

- Individuels vivement conseillés en fin de 2nde

Lycée Franco-Allemand Buc
Deutsch-Französisches Gymnasium Buc

Charte des Lycées franco-allemands

Le réseau des lycées franco-allemands est composé aujourd'hui de cinq établissements : le LFA-DFG de Sarrebruck (1961), de Fribourg (1972), de Buc (1975, de Hambourg (2020) et de Strasbourg (2021).

La création d'établissements scolaires binationaux est annoncée dans le Traité de l'Elysée et se concrétise par la création du baccalauréat franco-allemand, le 10 Février 1972. Depuis 2002, la convention de Schwerin complète le dispositif juridique avec les modalités d'organisation du baccalauréat franco-allemand. La signature du Traité d'Aix-la Chapelle le 22 Janvier 2019 confirme la volonté des deux pays de poursuivre l'approfondissement des relations bilatérales.

D'établissements publics et gratuits accueillant sous le même toit une « filière française » et une « filière allemande » partageant certains cours dans la langue du partenaire, les lycées franco-allemands ont évolué vers des établissements qui enseignent en français et en allemand à un public international et multilingue.

Au quotidien, des élèves français et allemands apprennent ensemble avec des professeurs français et allemands, chacun enseignant dans sa langue et selon sa culture disciplinaire. A partir de la classe de seconde, chaque élève étudie la moitié des disciplines en français et l'autre moitié en allemand. L'épreuve finale du baccalauréat franco-allemand est composée à parité d'épreuves en français et en allemand, à l'écrit et à l'oral.

La mobilité est une partie intégrante du parcours d'élève au lycée franco-allemand. A travers des échanges individuels ou entre établissements, dans le cadre de l'offre franco-allemand, à travers des programmes Erasmus+ ou au-delà, nous sommes convaincus que la mobilité est un élément majeur dans le développement des compétences interculturelles des élèves.

Les lycées franco-allemands ont développé une expérience unique en matière d'enseignement plurilingue. Ils sont convaincus qu'elle mérite d'être plus largement connue, afin de partager et de co-développer, en France et en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays européens, des approches pédagogiques qui permettent aux élèves d'acquérir des compétences disciplinaires approfondies ainsi que des compétences plurilingues, citoyennes et interculturelles nécessaires dans un monde ouvert.

Dans l'objectif de donner plus de lisibilité et de notoriété aux lycées franco-allemands et à leur projet éducatif et pédagogique, ils ont défini ensemble une « charte des lycées franco-allemands ». Ces différents axes seront déclinés selon le contexte local dans chaque établissement.

Ainsi, 4 axes sont développés, chacun emblématique de l'identité commune aux lycées franco-allemands :

- Plurilinguisme et interculturalité
- Engagement et citoyenneté européenne
- Individualisation des parcours
- Epanouissement, bienveillance et bien-être

LFA

LYCÉE - COLLÈGE - ECOLE ÉLÉMENTAIRE FRANCO-ALLEMAND

& SA SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

Enseignement bilingue
franco-allemand et franco-anglais

Environnement multiculturel
avec de nombreuses activités extra-scolaires

Les meilleurs débouchés
en France et à l'international

LFA
Cité scolaire
7, rue Collin-Mamet - 78530 Buc
(Versailles Grand Parc)
lfa-buc.fr

LA SCOLARITÉ AU LFA

Ecole élémentaire franco-allemande

↓

Collège franco-allemand

↓

Lycée franco-allemand

série Scientifique Mathématiques et Physique (SMP)	série Scientifique Biologie et Chimie (SBC)	série Littéraire (L)	série Economique et Sociale (ES)

Section internationale britannique
(à partir de la 2nde)

BACCALAURÉAT FRANCO-ALLEMAND
permettant d'accéder directement
à l'enseignement supérieur
en France et en Allemagne

BACCALAURÉAT FRANÇAIS INTERNATIONAL
(histoire et littérature en anglais)

Offrir les meilleurs débouchés aux élèves

Les bacheliers du LFA sont admis dans des établissements d'enseignement supérieur de qualité :

* **Classes préparatoires** scientifiques, littéraires et économiques
* **Universités** françaises et étrangères internationalement reconnues
* **Double cursus** franco-allemand
* **Instituts d'Etudes Politiques** ...

POURQUOI ÉTUDIER AU LFA ?

Un établissement bilingue franco-allemand et franco-anglais

Institué par le traité de l'Elysée, il s'agissait jusqu'à la rentrée 2021 du seul établissement de ce type en France (ouverture de Strasbourg en septembre 2021, 3 LFA en Allemagne : Freibourg, Hambourg, Sarrebrück).

Créé en 1975 au sein du lycée Hoche à Versailles, le LFA s'est installé à Buc en 1981. Ses locaux ont été entièrement rénovés et agrandis pour accueillir les élèves au printemps 2022.

Le lycée abrite également depuis 2005 une **S**ection **I**nternationale **B**ritannique (SIB).

Les cours sont dispensés dans deux langues principales, une langue obligatoire en LV2 et une troisième langue facultative :

* Allemand-Français du CP à la terminale pour la filière franco-allemande, avec Anglais LV2 obligatoire et option Espagnol LV3.

* Français – Anglais de la 2nde à la terminale pour la filière britannique, avec Allemand LV2 obligatoire et option Espagnol LV3.

La pédagogie innovante des enseignants, leur engagement et leur disponibilité garantissent aux élèves du LFA une scolarité réussie durant laquelle ils s'épanouissent pleinement et construisent avec sérénité leur avenir.

Si une partie des élèves sont bilingues ou proches du bilinguisme à leur entrée dans l'établissement, tous les autres acquièrent cette compétence linguistique au cours de leur scolarité grâce à un enseignement renforcé de l'allemand et de l'anglais en fonction des filières et porté par des professeurs locuteurs natifs de langue allemande, anglaise ou française.

Le LFA porte un projet unique en France, où se côtoient, au quotidien, les cultures allemande, anglaise et française. Cette richesse pédagogique favorise l'éducation à la citoyenneté des élèves et les encourage à devenir des citoyens actifs, informés et responsables.

Une vie scolaire multiculturelle et épanouissante

Les jeunes peuvent participer à de nombreux clubs ou activités (robotique, théâtre, chorale, Big Band, aéronautique, parlement européen des lycéens...). Ecole associée de l'UNESCO, le LFA organise de multiples séjours cuturels et échanges linguistiques en Europe.

COMMENT ENTRER AU LFA ?

Filière franco-allemande :

Candidature puis entretien :

* Entrée au CP de l'école franco-allemande (élèves francophones ou germanophones).

Sur examen :

* Section française : entrée en **CM2, 6ème et 2nde**

* Section allemande : entrée du **CE1/GS2 à la 2nde**

Filière britannique :

Entrée en 2nde ou en 1ère sur examen.

Crédit photos : ©David Martinssen

Etablissement public et gratuit du CP jusqu'à la Terminale, le LFA accueille 1 000 élèves venus de toute l'Île-de-France.

Desservi par 14 lignes de bus, il est situé à la croisée de trois agglomérations dynamiques : Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et le plateau de Saclay.

Contact :

Lycée Franco-Allemand
7 rue Collin Mamet
78530 Buc

☎ 01 39 07 14 20

✉ lfa-buc@ac-versailles.fr

www.lfa-buc.fr

Le LFA profite depuis mars 2022 d'un nouveau cadre moderne et élégant.

Présentation CM2

- 31h/semaine
  - Début des cours : 8h45 (H1)
    - Lundi au vendredi : 8h45 →16h25 (H1-H8)
    - Mercredi : 8h45→13h30 (h1-h5) pas de cours l'après midi
    - Pas de cours le samedi
  - Demi-pension : Société C'Midy, géré par le département
- Vacances zone C (Paris, Créteil, Versailles)

Présentation CM2

Les enseignements

Enseignement général en français, 17h+3h/groupe

Français / Mathématiques
Histoire-géographie / SVT

Allemand 5h

Education artistique 2h
Education musicale 2h
EPS 2h

6h de Cours intégrés avec les élèves section allemande

Présentation 6ème

- 30h à 32h / semaine
- Début des cours : 8h45 (H1)
- Lundi au vendredi : 8h45 →16h25 (H1-H8)
- Mercredi : 8h45→13h30 (H1-H5) pas cours l'après midi
- Pas de cours le samedi
- Demi-pension : Société C'Midy, géré par le département
- Vacances zone C (Paris, Créteil, Versailles)

Présentation 6ème

Les enseignements

- Français 5h +1h/groupe
- Allemand 6 ou 8h
- Histoire Géographie 3h +1h/groupe
- Anglais 3h
- Sciences de la vie et de la terre 2h/groupe
- Mathématiques 3h + 1h/groupe
- Arts Plastiques 2h Education musicale 1h EPS 2h

Cours intégrés avec les élèves section allemande

Présentation générale collège

Disciplines caractéristiques

- Langue Maternelle
- Langue du Partenaire
- Mathématiques
- Anglais
  (groupe mixte FR-ALL)

Présentation générale collège

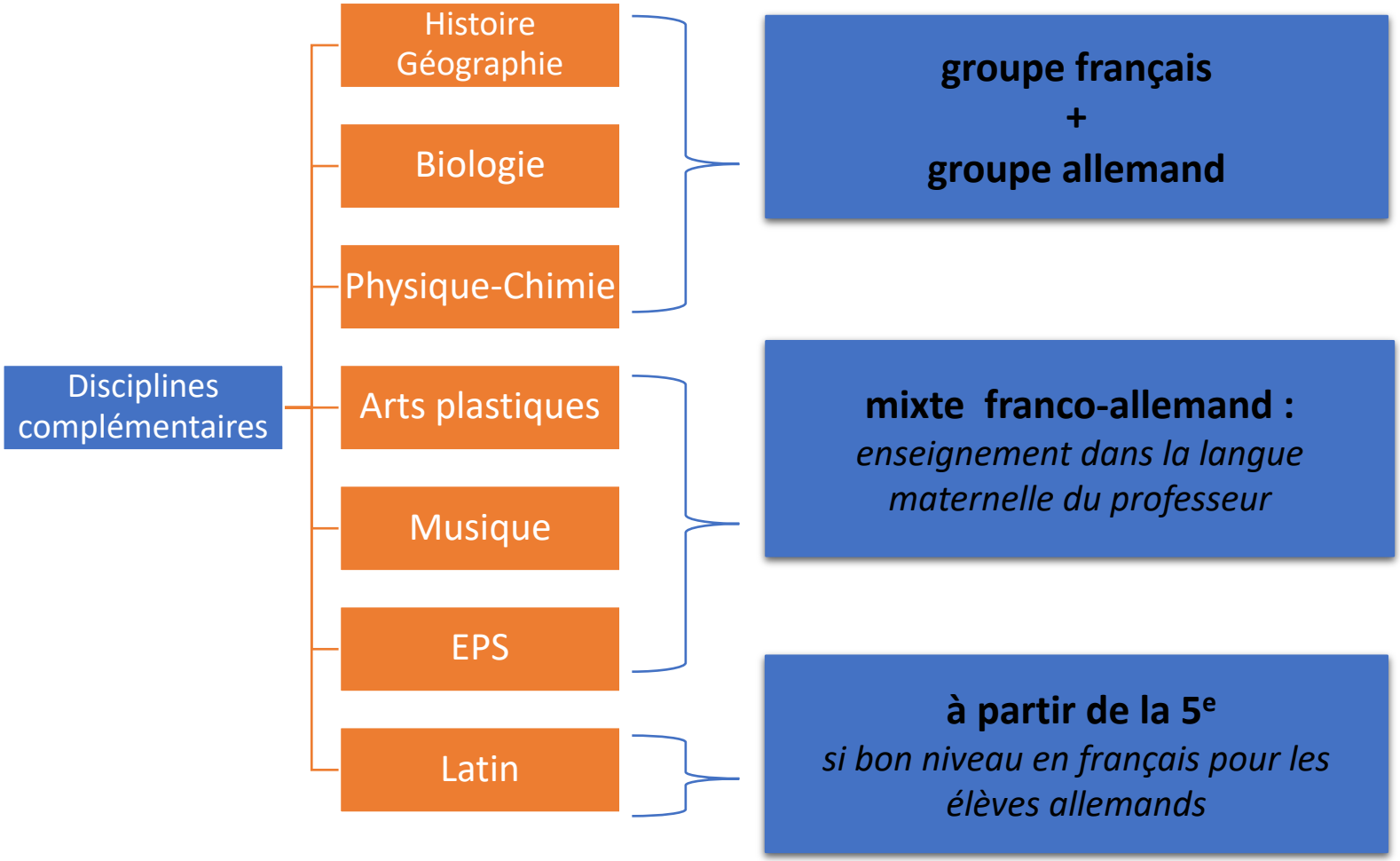

Notation

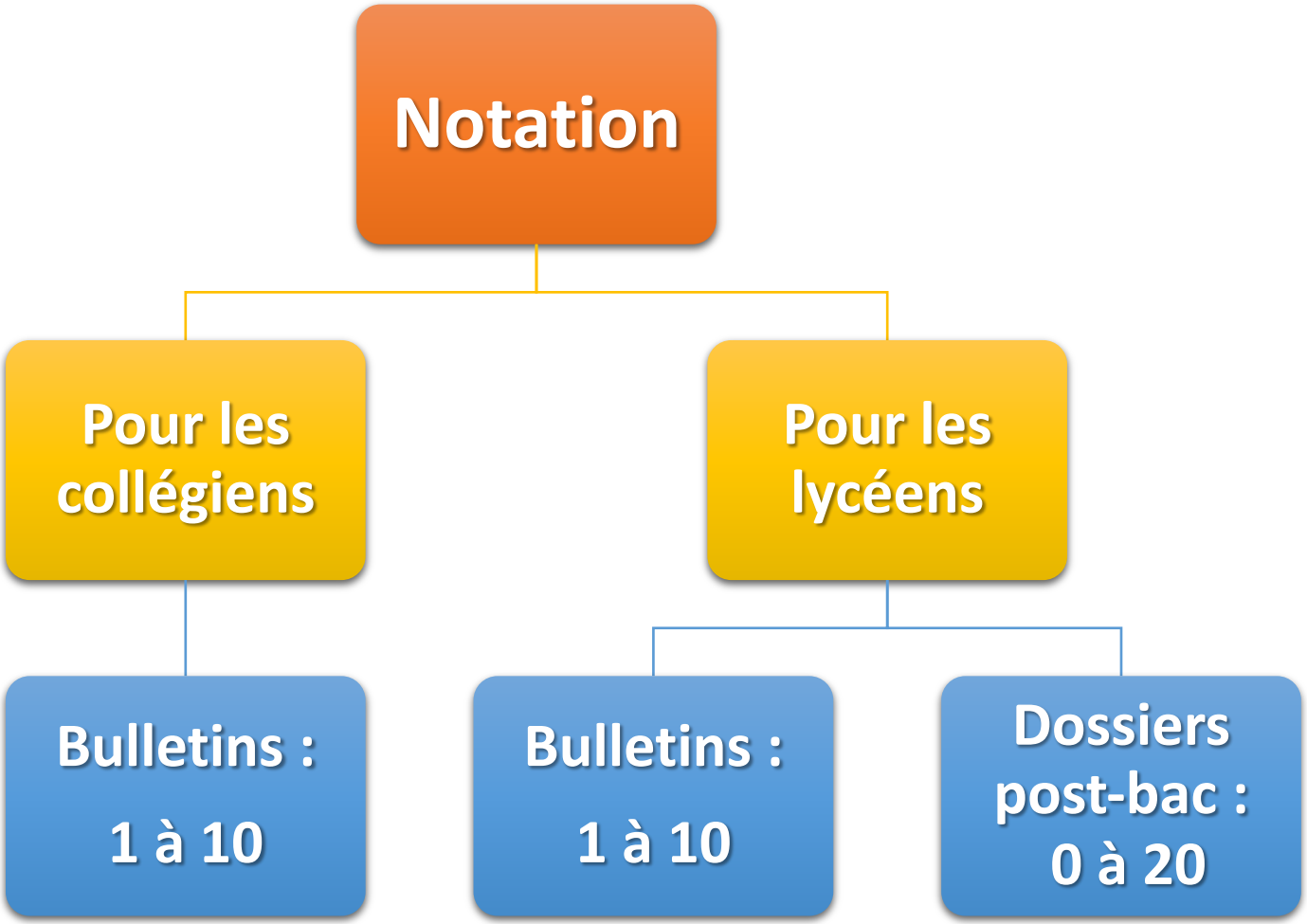
Notation
Pour les collégiens
Pour les lycéens
Bulletins : 1 à 10
Bulletins : 1 à 10
Dossiers post-bac : 0 à 20

Transports scolaires

- Les dessertes de bus sont consultables sur le site internet de l'association des parents d'élève ALFA

https://www.alfa-buc.org/fr/accueil/#

- 15 lignes desservent le LFA

Quelques dates importantes :

- Inscriptions en filière franco-allemande du 18 janvier au 22 mars

Entrée en CM2 : mardi 18/04 matin, écrits de français (9h-10h30) et de maths (11h-12h30), oraux facultatifs d'allemand (5min) le mercredi 19/04 matin.

Entrée en 6ème : mardi 18/04 après-midi, écrits de français (14h-15h30) et maths (16h-17h30), oraux facultatifs d'allemand (5min) le mercredi 19/04 matin .

Entrée en section allemande : le jeudi 07/04 toute la journée.

Entrée en section allemande : le jeudi 20/04 toute la journée.

https://www.lfabuc.fr/admission

Lycée Franco-Allemand de Buc

Règlement des examens d'entrée

2022/2023

Dispositions générales

L'entrée au lycée franco-allemand est soumise à un entretien et/ou examen d'entrée. Ce dernier se déroule selon des modalités différentes en fonction du niveau et de la filière présentée.

Candidature puis entretiens :
* Pour l'entrée en **CP pour l'école franco-allemande.**

Sur examen :
* Section française : entrée en **CM2, 6ème ou 2nde**
* Section allemande : entrée de la **GS4** (CM1) **à la 2nde**

* **Filière britannique :** entrée en 2nde ou en 1ère

La famille du candidat remplit un Dossier administratif d'inscription sur une plateforme informatique accessible via Internet et le site du LFA, elle procède au règlement des frais d'inscription auprès de l'établissement pour valider l'inscription à l'examen d'entrée.

L'inscription à l'examen suppose l'acceptation par la famille du candidat du présent règlement. Les dates exactes sont fixées chaque année par la direction du LFA et communiquées par toutes voies utiles, notamment via le site internet du LFA.

* Pour la **section allemande peuvent** être admis exceptionnellement des « **Gastschüler** » (élèves accueillis) : le candidat au statut de « Gastschüler » doit avoir été inscrit dans un établissement scolaire germanophone durant les années qui précèdent la demande d'admission. A la fin de l'année scolaire sur laquelle est arrivé le « Gastschüler », ses résultats obtenus au LFA sont examinés par l'équipe pédagogique pour proposer à l'élève soit une intégration complète au LFA pour une poursuite de scolarité, soit un redoublement au LFA, soit une réorientation dans un autre établissement. Sont principalement pris en compte les notes en allemand langue maternelle, français langue du partenaire (conformément au règlement de passage, soit a minima 6/10), ainsi que les aptitudes générales de progression et d'adaptation de l'élève lui permettant de répondre aux exigences d'une scolarité franco-allemande.

Seuls les élèves issus des autres lycées franco-allemands (Fribourg, Hambourg, Sarrebruck, Strasbourg) sont directement intégrés, à leur demande, au LFA de Buc, sans examen d'entrée (mais avec un test de positionnement pour évaluer les besoins de l'élève).